












Avant de partir



SOMMAIRE

	Formalités et conseils d'entrée dans le pays	02
	Franchise et sécurité des bagages	03
	Conseils budget et moyens de paiement sur place	04
	Conseils santé et sécurité	04
	Taxes et pourboires	05
	Affaires à emporter	05
	Souvenirs à rapporter	05
	Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)	06
	Adresses utiles sur place et permanence Open voyages	07


Formalités et conseils d'entrée dans le pays

Pour se rendre en Italie, les ressortissants français doivent être en possession d'une **carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité**. Les mineurs doivent avoir leur propre carte d'identité ou passeport. S'ils ne voyagent pas avec un titulaire de l'autorité parentale, il leur faudra également une autorisation de sortie de territoire.



Pour les ressortissants étrangers, vous renseigner auprès du Consulat ou de l'Ambassade d'Italie.

En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité : déclarez aussitôt la perte ou le vol aux autorités de police locale. Cette déclaration est déterminante pour dégager votre responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse de votre pièce d'identité.

 **Le conseil OPEN : scannez vos papiers importants** (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....) et **envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie internet**. Ainsi, en cas de vol ou de perte, **vous pourrez récupérer** de n'importe quel ordinateur **la copie de vos documents**.

Franchise et sécurité des bagages

Bagage en cabine :

- **1 bagage standard** qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.
- A noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard.
- **1 accessoire** (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **7 kg**.

Bagage en soute :

- 1 bagage en soute autorisé gratuitement.
- Chaque bagage ne doit pas dépasser **entre 15 et 23 kg**, selon la compagnie et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

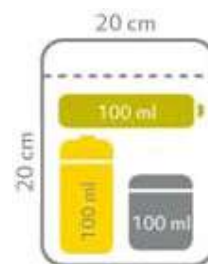
Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui **limitent la quantité de liquides** ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, **nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute.**

Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
 - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager. (sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



A l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés dans le sac, à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).



Pour goûter aux spécialités régionales (entrée, plat, dessert, boisson, pain et couvert), **compter environ 30 €**. Nettement moins si l'on se contente d'un seul plat ou d'une pizza (8-12 €). Mais plus si l'on se laisse tenter par un antipasto, un poisson frais ou une bonne bouteille de vin.

Florence possède un intéressant système de card (**Firenze card**) associant les transports en commun, et des réductions diverses, à la visite des principaux centres d'intérêt.



Les banques sont généralement ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 13h30 et de 14h45 à 15h45. La plupart d'entre elles dispose d'un distributeur automatique de billets. **Les principales cartes de crédit sont acceptées partout.**

Conseils santé et sécurité



Nous vous conseillons d'emporter avec vous vos éventuels traitements médicaux accompagnés de la photocopie de votre ordonnance si possible traduite en italien ou anglais en précisant les médicaments génériques ou molécules équivalentes à l'international.

Aucun vaccin n'est obligatoire pour aller en Italie, cependant il est conseillé d'être à jour de ses vaccins préconisés en France. (DTP).

Les conditions sanitaires sont similaires à celles que l'on connaît en France.



Vous pouvez prévoir, si vous les souhaitez, des médicaments tels qu'antihistaminiques, vitamine, bandeau pour dormir et bouchons anti-bruits pour les personnes au sommeil léger, ainsi qu'une **petite trousse à pharmacie** avec pansements, désinfectant, aspirine, médicaments contre les dérangements intestinaux, le mal des transports et la fièvre.



Le conseil OPEN : Carte européenne d'assurance maladie : Pour un séjour temporaire en Europe, **vous pouvez vous procurer la carte européenne d'assurance maladie**. (Il vous suffit d'appeler votre centre de Sécurité sociale (ou de vous connecter à son site Internet) qui vous l'enverra sous une quinzaine de jours. **Cette carte fonctionne avec tous les pays membres de l'Union européenne. Elle est valable 2 ans, gratuite** et nominative chaque membre de la famille pouvant avoir la sienne.)

Comme toutes les villes touristiques, les pickpockets sont présents dans les endroits fréquentés. Ne jamais laisser des objets personnels, bagages et autres sans surveillance. Dans les hôtels les papiers officiels doivent être au coffre, la chambre doit être correctement fermée. Restez vigilants pour éviter la tentation des voleurs.



Le conseil OPEN : Gardez sur vous une photocopie de votre pièce d'identité, et conservez l'original dans un endroit sûr (coffre-fort d'hôtel par exemple).

Taxes et pourboires

Dans les restos, **le pourboire est normalement à la discrétion du client, comme en France. Il arrive cependant, mais c'est très rare, qu'on vous facture le service (10 à 15 %).**



Ne vous étonnez pas de voir votre **addition majorée du traditionnel coperto** (couvert ; appliqué dans la majorité des restos). **Il varie entre 2 et 3 €**, et peut même atteindre plus de 4 € dans les lieux chics (mais cela signifie qu'il y a une contrepartie : pains maison, beurre aromatisé...) ou très touristiques. **Ajoutez à cela une bouteille d'eau minérale (autour de 2 €), et vous comprendrez rapidement pourquoi l'addition grimpe si vite !**



Pourboires chauffeur et guide : prévoir 1 € par pers. /par jour pour le chauffeur et 3 € pour le guide par pers. /jour.



Affaires à emporter



Vêtements légers et un peu plus chaud (saison intermédiaire), **imperméable** ou **parapluie**, **chaussures adaptées à la marche**.



Petit sac à dos bien pratique pour emporter lors de vos déplacements votre guide, boissons, pique-nique éventuel etc... Prévoir une **petite veste pour le soir**. Si vous partez en été, prévoyez de la **crème solaire**, des **lunettes de soleil** et un **chapeau**.

Dans certains restaurants gastronomiques ou dans certains établissements, une **tenue de soirée** est recommandée.



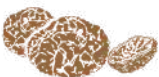
Souvenirs à rapporter



Le vin toscan : facile à trouver dans la ville. Vous pouvez facilement payer moins de 10 € pour un vin décent et moins de 20 € pour un bon vin.




Le cuir : vous trouverez dans toute la ville des générations de travailleurs du cuir qui vendent des sacs, des vestes, des ceintures et des portefeuilles de qualité incroyable, mais les prix peuvent certainement être élevés. Si vous voulez rester dans le budget, optez pour de petits articles en cuir tels que portefeuilles, ceintures, ou même un joli porte-clés en cuir. La plupart du temps vous pouvez trouver des choses sur le marché du cuir de San Lorenzo autour de Mercato Centrale.



Les produits à base de truffe blanche


Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)

- 
- **Appeler de la France vers l'Italie** : Code appel international (00) + code pays 39 (pour l'Italie) + indicatif de la ville (034) + numéro du correspondant.
 - **Appeler d'Italie vers la France** : Code appel international (00) + code pays (33 pour la France) + n° à 10 chiffres (sans composer le 0)
 - **Pour appeler entre portables français sur place** : + 33 et numéro de portable du correspondant sans le zéro initial.

Depuis 2017, **un voyageur européen titulaire d'un forfait dans son pays d'origine peut utiliser son téléphone mobile au tarif national dans les 27 pays de l'Union européenne, sans craindre de voir flamber sa facture.** Des plafonds sont néanmoins fixés par les opérateurs pour éviter les excès...

Cet accord avantageux signé entre l'UE et ses opérateurs télécoms **concerne aussi la consommation de données internet 3G ou 4G**, dont le volume utilisable sans surcoût dépend du prix du forfait national (se renseigner).

Dans ces pays donc, plus besoin d'acheter une carte SIM locale pour diminuer ses frais.



Une fois connecté, on accède aussi à tous les services de messagerie et de téléphonie par Internet. WhatsApp, Messenger (la messagerie de Facebook), Skype, Viber, FaceTime permettent d'appeler, d'envoyer des messages, des photos et des vidéos aux 4 coins de la planète, sans frais. Il suffit de télécharger – gratuitement – l'une de ces applis sur son smartphone.

En Italie, de plus en plus d'hôtels, de restos, de bars, et mêmes certains espaces publics disposent du wifi gratuit. Mieux que la connexion 3G et 4G qui peut entraîner des frais en usage intensif, le wifi permet aussi de profiter d'un débit parfois supérieur.

La municipalité de Florence a mis en place une connexion facile et gratuite 2h par jour dans les endroits stratégiques de la ville : piazza della Signoria, piazzale Michelangelo, Santa Croce, Santo Spirito, S. S. Annunziata, Libertà, Alberti, Bambini di Beslan, via Canova, Cascine, parco di S. Donato.



Pour ceux qui possèdent la Firenze Card, connexion gratuite pendant 72h.

Possibilité également de se connecter gratuitement en wifi dans certains endroits de la ville autres que les cafés, restaurants et hôtels, comme le cortile du palazzo Strozzi, tout à côté de la piazza della Repubblica, par exemple.

Adresses utiles sur place et permanence Open voyages

- **Office de tourisme à l'aéroport :**

comptoir situé au terminal des arrivées ;
ouvert tous les jours 9h-19h (14h dimanche et jours fériés).
Tél. : 055-31-58-74.

- **Office de tourisme en centre-ville :**

piazza della Stazione, 5.
Tél. : 055-21-22-45.
Ouvert tous les jours de 9h à 14h (14h dimanche et jours fériés).

- **Office national italien de tourisme :**

23, rue de la Paix, 75002 Paris.
Tél. : 01-42-66-03-96.
Du lundi au vendredi de 11h à 16h45.

- **Consulat de France à Florence:**

Palazzo Lenzi – Piazza Ognissanti 2 – 50123 Firenze
Tél : +39 055 23 02 556

- **Consulat d'Italie à Paris :**

5, boulevard Émile-Augier, 75116 Paris
Tél : 01 44 30 47 00

Pensez à prendre une carte de votre hôtel qui pourra vous servir si vous vous égarez.
En cas d'urgence ou de problème majeur non résolu sur place, vous pouvez contacter l'agence Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7. Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes (☎ : 00 33 4 76 48 70 70)